



## **Communiqué de presse**

### **Journée de mobilisation Anti-Pub – le 14 février 2020**

PUB et élections municipales : des citoyen-ne-s réclament moins de publicité à Rouen et dans sa métropole pour protéger le climat

Le collectif Alternatiba - R.A.P - ANV COP21 organisera le 14 février une mobilisation afin d'interpeller les candidat-e-s aux élections municipales sur la thématique de la publicité. Des revendications concrètes, en partie issues du Pacte pour la Transition, sont portées afin de réduire la place de la publicité dans l'espace public pour des raisons climatiques et énergétiques, invitant les candidat-e-s à intégrer ces mesures dans leur programme.

En plein dans une séquence de mobilisations en vue des municipales, ce collectif rouennais veut alerter sur les dérives de la publicité dans l'espace public. Cette campagne nationale est portée par le Réseau Action Climat, Alternatiba et ANV-COP21 et est organisée en étroite coopération avec l'association Résistance à l'Agression Publicitaire (RAP).

La publicité prend de plus en plus de place dans l'espace public : chaque personne reçoit désormais entre 400 000 et 800 000 messages publicitaires par an. “ *Le jour de la Saint Valentin, grande fête de la consommation, nous souhaitons insister sur le fait qu'il est nécessaire d'inverser la tendance. La publicité incite à la consommation alors qu'il faudrait entrer dans une logique de sobriété.* ” explique Jean-Yves, membre porte-parole d'Alternatiba. Elle est également très énergivore : les écrans publicitaires lumineux consomment sept fois plus d'électricité que des dispositifs traditionnels. De

plus, ils nécessitent pour leur fabrication l'utilisation de matières premières dont l'extraction se fait souvent au mépris de l'environnement, de la santé des travailleurs et des populations locales.

Les collectivités ont les compétences nécessaires pour régler la place de la publicité dans l'espace public. Les maires en particulier ont le pouvoir de limiter son expansion grâce au Règlement Local de Publicité (RLP). Le RLP de Rouen et de sa métropole sera révisé avant juillet 2022. Nous demandons à limiter la place de la publicité dans nos communes, au delà de la réglementation nationale. A Rouen et dans l'ensemble de la métropole, il est nécessaire d'arrêter les contrats de mobiliers urbains publicitaires, de proscrire les écrans numériques publicitaires dans le Règlement Local de Publicité et de limiter la taille des affiches à 50 x 70 cm, sur des panneaux, non lumineux, non déroulants et encore moins numériques, limités à 2m<sup>2</sup>, et en encadrant la densité, par exemple, en n'autorisant qu'un seul panneau par tranche de 2000 habitant.es, reprenant ainsi ce qui se fait pour l'affichage d'opinion. *“La transition passe par la réduction de la consommation, que promeut sans cesse la publicité.”* explique Florence, porte-parole pour le groupe local R.A.P de Rouen. Ces mesures, inspirées du [Pacte pour la Transition](#), répondent aux enjeux posés à Rouen et sa métropole.

Le rendez-vous est fixé à **18h15 place St Sever** pour cette action de recouvrement non dégradante et non violente.

Contacts presse :

R.A.P Rouen - Florence G. 0695391656

Alternatiba Rouen - Jean-Yves C. 0662674550

ANV COP 21 Rouen - Lucas G. 0698986567